



"Bien À vous"

La lettre d'information ressources humaines, santé, social & prévention
de la région académique Guadeloupe



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

À RETENIR

> Octobre 2021 :

. Publication des tableaux d'avancement à la classe exceptionnelle et échelon spécial 1^{er} degré public

> Paye d'octobre 2021 :

. Avancement d'échelon 2nd degré privé, reclassement tableau d'avancement à la Hors Classe et classe exceptionnelle 2nd degré privé

. Paiement du forfait avancement de grade pour les personnels de la filière administrative ayant bénéficié d'un avancement de grade au titre de l'année 2021

> Au cours du mois d'octobre :

WEBINAIRES thématiques sur le Compte Personnel de Formation, les modalités de formation, la protection fonctionnelle, les postes adaptés et les allègements de service

> Paye de novembre 2021 :

. Avancement échelon 1^{er} degré privé, avancement à la classe exceptionnelle et échelon spécial 2nd degré public,

. Revalorisation du régime indemnitaire des agents des filières administrative et santé,

. Réexamen du régime indemnitaire de la filière ITRF

Le mot de la rectrice

Mesdames, Messieurs les personnels de l'académie,

Cette rentrée est inédite au regard du contexte sanitaire exceptionnel que nous vivons tous et des situations dramatiques que beaucoup d'entre nous ont vécu eux-mêmes ou avec leurs proches. Toutefois, cette rentrée marque aussi le renforcement de la démarche de proximité que nous engageons dans votre direction.

Cette démarche s'inscrit dans la droite ligne du récent Grenelle de l'Education qui a fait émerger 12 engagements en faveur des personnels, et de notre Feuille de route pour les Ressources Humaines qui en est la déclinaison au niveau académique.

Oui, nous souhaitons nous rapprocher de vous, de vos préoccupations en matière d'évolution de carrière, de développement professionnel et personnel, de prévention, de santé, d'accompagnement social, juridique,... En somme, nous venons « À vous ».

Et c'est tout le sens de cette « Lettre RH » que nous avons souhaitée simple dans la forme et dans le fond afin de partager avec vous l'actualité de l'académie dans le domaine des ressources humaines ainsi que des informations qui vous concernent plus directement.

Dans ce premier numéro, vous retrouverez des informations sur la mise en place de la cellule d'écoute pour cette rentrée, des éléments sur la politique RH et de prévention, ainsi que des informations pratiques sur la vaccination. Nous ferons également un retour sur des opérations RH de proximité mises en place.

Pour notre plus grande fierté, la « Lettre RH » met en lumière nos métiers et nos talents. Vous découvrirez ainsi le portait d'une assistance sociale qui œuvre au quotidien avec engagement et passion au service des personnels.

Nous vous souhaitons une bonne lecture ! Et bienvenue aux nouveaux !

Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Rectrice de région académique

Retour sur... L'accueil des néo-titulaires

« Célébrer et accompagner les moments clés dans la vie professionnelle des agents »

La Direction des Relations et des Ressources Humaines a organisé une manifestation le 12 juillet dernier, à destination de tous les néo titulaires de l'académie, soit environ 220 personnels enseignants (1^{er} et 2nd degrés, public et privé) et non enseignants. Cette opération s'inscrit dans le cadre des objectifs de la Feuille de route académique pour les ressources humaines et dans l'axe 3 du Projet d'académie "Des personnels à valoriser".

C'était une première dans l'académie à double titre, il s'agissait de marquer l'étape importante dans la vie professionnelle des personnels qu'est la titularisation et d'organiser une manifestation unique rassemblant les personnels enseignants et non enseignants.

La cérémonie a été ouverte par la rectrice qui a insisté sur l'enjeu des collectifs de travail, les directrices de l'INSPE et de IFAGEC, organismes qui forment les enseignants, respectivement pour le public et le privé, et le DRAFFPEN.

Plusieurs témoignages d'enseignants et d'administratifs sur le vécu de leur année de stage ont ponctué la cérémonie et ont été fort appréciés !

> A voir : le témoignage d'une [enseignante](#) et d'une [administrative](#)





RESSOURCES HUMAINES



Un plan d'actions pour les ressources humaines

Dans le cadre de la [Feuille de route académique pour les ressources humaines](#) et en particulier de son axe 1 « Améliorer la communication envers les personnels et entre les acteurs

RH », l'académie souhaite, dans la continuité des actions qui ont déjà été entreprises, proposer aux différentes catégories de personnel des moments d'information dédiés.

Ces moments sont réalisés soit à travers des webinaires thématiques, soit au moyen de Journées portes ouvertes qui permettent d'explicitier les circulaires académiques ou des dispositifs ministériels, d'échanger avec les personnels et d'apporter des réponses. Ces actions répondent à l'engagement 6 de la conférence du Grenelle de l'éducation : « construire un lien direct entre les personnels et les services administratifs ».

A voir : [Nos collègues de la DPEATSS nous présentent le webinaire sur la mobilité et la promotion des personnels ATSS](#)

PROXIRH

Pour faciliter la prise de contact avec les Conseillères RH de Proximité, un outil national d'intermédiation est mis à votre disposition.

Il s'agit de la plateforme numérique **PROXIRH** qui est déployée au sein de l'académie depuis le 3 mai.

Vous pouvez solliciter les CRHP et prendre un rendez-vous en ligne.

Compte tenu de la situation sanitaire, les rendez-vous téléphoniques sont privilégiés.

Retour sur... les Journées d'accueil des personnels



L'accueil des nouveaux professeurs, CPE et PsyEN lauréats des différents concours a lieu chaque année fin août dans notre académie. En général, trois demi-journées sont consacrées à cet accueil institutionnel durant lesquelles les stagiaires sont reçus par les cadres rectoraux et les formateurs. Cette année, l'accueil s'est déroulé en distanciel.

Ce temps solennel acte l'entrée dans l'académie et poursuit le processus de professionnalisation menant les stagiaires à la titularisation au service de l'Education nationale.

Ce temps d'accueil a notamment pour objectif de leur permettre d'identifier les principaux acteurs dédiés à leur accompagnement dans la réussite de leur année de stage et tout au long de leur carrière pour ceux qui resteront dans l'académie après la titularisation.

Cette démarche s'inscrit dans le Projet académique et la Feuille de route RH. Le parcours universitaire a contribué à la montée en compétences disciplinaires. Le master, les formations, l'INSPE et l'année de stage permettront de développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier. Ces compétences seront continuellement travaillées tout au long de la carrière.

La rentrée dans l'enseignement du second degré public

Affectation des personnels

Tous les personnels enseignants titulaires et stagiaires de l'académie ont reçu leur affectation, soit à titre définitif suite aux opérations de mutation, soit à titre provisoire pour l'année scolaire 2021-2022, sauf cas particulier. Les agents doivent donc se faire connaître auprès de leur établissement d'affectation dès la rentrée scolaire.

Les étudiants alternants, 1^{ère} cohorte cette année, sont également affectés en EPLE sur des demi-services ; leur affectation a fait l'objet d'une procédure particulière en lien avec les corps d'inspection et au plus près de l'INSPE afin de leur permettre de suivre leur formation en vue de passer les concours.

La DPES traite actuellement les affectations sur BMP en mobilisant les TZR ainsi que les CDI prioritairement puis les CDD, en fonction du vivier disponible. Ces affectations se font après avis pédagogique et en tenant compte des diplômes détenus.

Les demandes de suppléances (remplacement des titulaires absents pour raison de santé ou autre) doivent nécessairement être saisies par les chefs d'établissement sur SUPPLE.

Promotions

A la demande du ministère, les promotions à la classe exceptionnelle ainsi qu'à l'échelon spécial avaient été reportées en attendant la publication du décret 2021-1053 du 06/08/2021 modifiant les statuts particuliers des corps enseignants, d'éducation et de PsyEN. Ces campagnes sont en cours de validation et feront l'objet d'une publication sur le site de l'académie d'ici la fin du mois de septembre.

Les rendez-vous de carrière de l'année 2020-2021 s'achèvent et les agents concernés seront destinataires du compte-rendu final courant octobre.

Les agents concernés par la campagne 2021-2022 recevront sous peu un message leur notifiant leur éligibilité afin qu'ils puissent se préparer à ce rendez-vous de carrière.

La rentrée dans l'enseignement privé sous contrat

Dans le 1^{er} degré de l'enseignement privé, les écoles privées sous contrat comptabilisent 289 enseignants titulaires et 63 enseignants non titulaires. L'académie accueillera 6 mutations dont 2 à Saint-Barthélemy ainsi que 9 lauréats au concours CRPE dont 1 à Saint-Barthélemy.

A la demande du ministère, les promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle seront attribuées lors de la CCMD du 28 septembre 2021. Le ministère a notifié à l'académie un contingent de 3 promotions pour la classe exceptionnelle et de 6 promotions pour la hors classe.

Pour le second degré, les établissements privés sous contrat compteront 457 enseignants titulaires, 105 enseignants non titulaires. 13 lauréats (10 certifiés et 3 PLP) débiteront leur stage. L'académie accueillera 10 mutés. Parmi les non titulaires, 5 enseignants vont débiter leur service en qualité de CDI portant ainsi le nombre total de CDI à 42 enseignants. Suite à la CCMA du 2 juillet 2021, 14 enseignants ont obtenu une promotion à la classe exceptionnelle (PEPS 1 promu, Certifiés 10 promus, PLP 3 promus).

13 enseignants ont obtenu une promotion à la classe exceptionnelle (Certifiés 11, PLP 2).

23 enseignants du 1^{er} degré et 28 enseignants du second degré ont bénéficié d'un rendez-vous de carrière en vue d'un avancement d'échelon accéléré au titre de l'année scolaire 2020-2021.

A compter de la rentrée de septembre 2021, les maîtres délégués du privé, 1^{er} et 2nd degrés, ayant obtenu le Master seront reclassés dans l'échelle de rémunération des maîtres auxiliaires de première catégorie (MA1).

Un nouveau dispositif est mis en place pour les étudiants en Master MEEF durant leur 2^{ème} année qui consiste à être en alternance (formation + enseignement). Ce dispositif concerne les étudiants entrés en M1 à la rentrée scolaire 2020 qui entreront en M2 à la rentrée scolaire 2021. Ce dispositif concerne les 1^{er} et 2nd degrés du privé (deux alternants).



SANTÉ, PRÉVENTION, SOCIAL

La prévention, au cœur de notre politique RH

La mise en œuvre d'une démarche globale de prévention des risques professionnels constitue une priorité pour l'académie. La prévention, la santé, et la sécurité au travail demeurent des points essentiels sur lesquels l'académie doit concentrer ses efforts et mener des actions afin de permettre à l'ensemble des personnels d'exercer dans les conditions les plus favorables possible.

Ainsi, la prise en compte de l'amélioration des conditions de travail, le bien-être au travail et la prévention des risques psychosociaux s'inscrivent dans ces priorités.

Une démarche d'accompagnement en direction des managers est mise en œuvre afin de consolider leurs connaissances sur les thématiques réglementaires dans le cadre de l'élaboration de plans d'actions de prévention au sein des structures.

La mise en œuvre de cette politique académique s'appuie sur des acteurs engagés en charge de la prévention, de la santé et de la sécurité dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement que les personnels doivent pouvoir identifier.

N'hésitez pas à les solliciter > [Prévention, santé, sécurité au travail | Académie de la Guadeloupe \(ac-guadeloupe.fr\)](https://www.ac-guadeloupe.fr/prevention-sante-securite-au-travail)

Vaccination pour les personnels

La vaccination est une priorité nationale pour la bataille contre le Covid-19.

C'est pourquoi toutes les facilités seront accordées aux personnels souhaitant se faire vacciner.

Ainsi, **en tant que personnel de l'académie, vous pouvez vous rendre à la médecine du travail au siège du Centre de Santé au Travail de la Guadeloupe (CSTG) : impasse Emile DESSOUT, zone industrielle de Jarry, BAIE-MAHAULT, face au bowling).**

Au préalable, vous devez vous inscrire individuellement via l'adresse vaccination@cstg.org, une confirmation avec la date et l'heure du rendez-vous vous sera envoyée. Vous avez bien sûr la possibilité de vous faire vacciner par votre médecin traitant, un pharmacien ou au sein d'un centre de vaccination

> Voir la [liste des centres](#)



Être accompagné(e) et soutenu(e)...

Depuis le début de la pandémie, des mesures sont mises en place pour éviter la propagation du COVID-19 et nous avons développé beaucoup d'adaptations.

Cette rentrée scolaire 2021-2022 s'effectue dans un contexte différent avec des modalités spécifiques. Beaucoup d'entre nous avons été touchés par le virus ou par des décès de proches. Il est essentiel que chacune, chacun se sente accompagné(e) et soutenu(e).

C'est pourquoi, l'académie met à votre disposition **une cellule d'écoute téléphonique accessible au 05 90 47 81 10 du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.**

Un(e) professionnel(le) vous répondra et pourra vous conseiller ou vous orienter vers les services concernés.

> Cellule d'écoute téléphonique

0590 47 81 10



« Mon métier »

Je suis **Germaine Guyon**, assistante sociale des personnels

Lorsque j'ai obtenu mon diplôme d'assistante sociale, j'ai travaillé au conseil départemental, puis à l'ADIE et à Saint-Vincent de Paul. J'ai intégré l'Éducation nationale en 1999, et après plusieurs années en Guadeloupe et à Saint-Martin, j'ai réussi au concours d'Assistante sociale Conseiller Technique en 2008. A l'issue de ce concours, j'ai passé 2 années en Dordogne et je suis revenue à Saint-Martin en 2010.

J'aime Saint-Martin, j'y reviens toujours ! L'île est attachante et j'aime sa diversité.

Depuis le mois de septembre 2020, je suis rattachée au Service de l'Éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Mon secteur d'activité se compose de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, soit environ 850 agents.

Dans le cadre de l'accompagnement de proximité, je tiens des permanences à Saint-Barthélemy, au collège Mireille Choisy, et à Saint-Martin, les personnels sont accueillis au SENIDN et au collège Roche gravée de Moho.

Soumise au secret professionnel, j'ai un rôle d'écoute, de conseil, d'information, d'orientation, d'aide auprès des personnels lors de difficultés sociales, personnelles, familiales, financières, administratives et/ou professionnelles.

Tous les personnels en activité peuvent me solliciter. Il s'agit pour moi de mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives, visant à faciliter l'intégration et le maintien en poste des agents, anticiper les risques sociaux, professionnels et de santé, prévenir toute dégradation d'une situation, valoriser les ressources humaines.



J'informe sur des dispositifs d'aide financière et sociale existants au niveau académique et interministériel.

Je peux être amenée à effectuer des visites au domicile des agents à besoins particuliers.

Le travail en partenariat constitue le pivot de l'accompagnement social. C'est ainsi que je fais appel aux partenaires internes et externes de l'Éducation nationale.

Synergie, proximité, efficacité, dynamisme, motivation, challenge, sont les mots clés qui m'animent en intervention sociale auprès des personnels.

Optimiser la qualité de la prise en charge des agents, voilà le défi que je me lance au quotidien ! Un quotidien fait de temps à autre, d'imprévu : effectuer une visite de logement en lieu et place d'un personnel nouvellement nommé, se rendre au domicile d'un agent « perdu de vue », faire face à l'inattendu... L'inattendu qui invite à la remise en question des valeurs, des convictions...

Même si la tâche peut paraître complexe, ma motivation, demeure intacte : chaque individu possède en lui des ressources en attente d'activation.

Je suis assistante sociale en faveur des personnels, et fière de l'être ! Fière de constater la capacité à rebondir de certains collègues, suite à une période de vie compliquée, « parce que l'assistante sociale était présente à cet instant », comme ils le disent. Fière de pouvoir évoluer sur ces territoires qui favorisent le travail en réseau. Et enfin, fière de se dire que la passion du métier est bien réelle.



Les médiateurs LAC

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, une stratégie nationale reposant sur la devise « Tester, Alerter, Protéger » et visant à casser les chaînes de transmission du virus a été déployée.

Dans l'académie, 34 Médiateurs de Lutte Anti-Covid (LAC) ont ainsi été recrutés afin d'organiser les opérations de tests en lien avec le personnel de santé, d'accompagner et de sensibiliser la communauté scolaire.

Grâce au dispositif de formation mis en place par les services académiques, les Médiateurs LAC sont de véritables renforts en cas de gestion de cas complexes au sein des établissements.

Vous souhaitez nous faire part de vos idées ?
Vous souhaitez mettre en lumière un personnel ou un métier de notre maison Education nationale ?

> Envoyez un mél à ce.communication@ac-guadeloupe.fr



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Directrice de publication : Christine GANGLOFF-ZIEGLER, rectrice de région académique

Directrice de rédaction : Frédérique MICHAUX, SGAA DRRH

Comité de rédaction* : Valérie ARICIQUE, Assistante sociale Conseillère technique ; Yannick AUGUSTE-PLUMAIN, Conseillère RH proximité, correspondante handicap ; Philippe BALTIMOR, Chef de la DEP, Francine BON, Conseillère académique de prévention ; Corine BRELEUR-DACALOR, Conseillère RH proximité ; Fabienne CONDO, Directrice de la communication ; Anna DELANNAY, Adjointe à la cheffe de la DPEP ; Samantha FIATA, Cheffe du SPSP ; Simone LANCREOT, Adjointe à la DRRH ; Hélène MIRVAL, Cheffe de la DPEATSS ; Martine PIERRE-MARIE, Cheffe de la DPEP ; Laurence SALLAUD, Cheffe de la DPES.

Les personnels enseignants des 1er et 2nd degrés et ATSS, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et les directeurs d'école seront sollicités selon les thématiques.

*par ordre alphabétique

Maquette : Service communication & webdesigner DSI

> La Lettre "Bien À vous" est disponible sur www.ac-guadeloupe.fr